



Appel à candidatures

Vous souhaitez lever des fonds pour financer votre projet d'innovation ?

Participez à notre prochain comité des financeurs et venez présenter votre projet auprès de nos experts du financement.

Prochaine session le **23 avril 2024**
Clôture du dépôt des candidatures le **12 avril 2024**

Éa éco-entreprises organise son prochain comité des financeurs. A cette occasion, nous lançons un appel à candidatures afin d'offrir à nos TPE/PME l'opportunité de présenter leur solution devant nos experts du financement.
C'est gratuit mais les places sont limitées !

Pitcher pendant notre comité des financeurs,
c'est un tremplin pour obtenir votre financement

Les membres du comité des financeurs :

5 fonds d'investissement

Demeter
Sustain Harvest
Alumni Business Angels
Rise Partners
Go Capital

2 structures bancaires

La NEF
Crédit Coopératif

1 plateforme de crowdfunding

WiSEED



RISE PARTNERS



Le comité des financeurs, c'est quoi ?

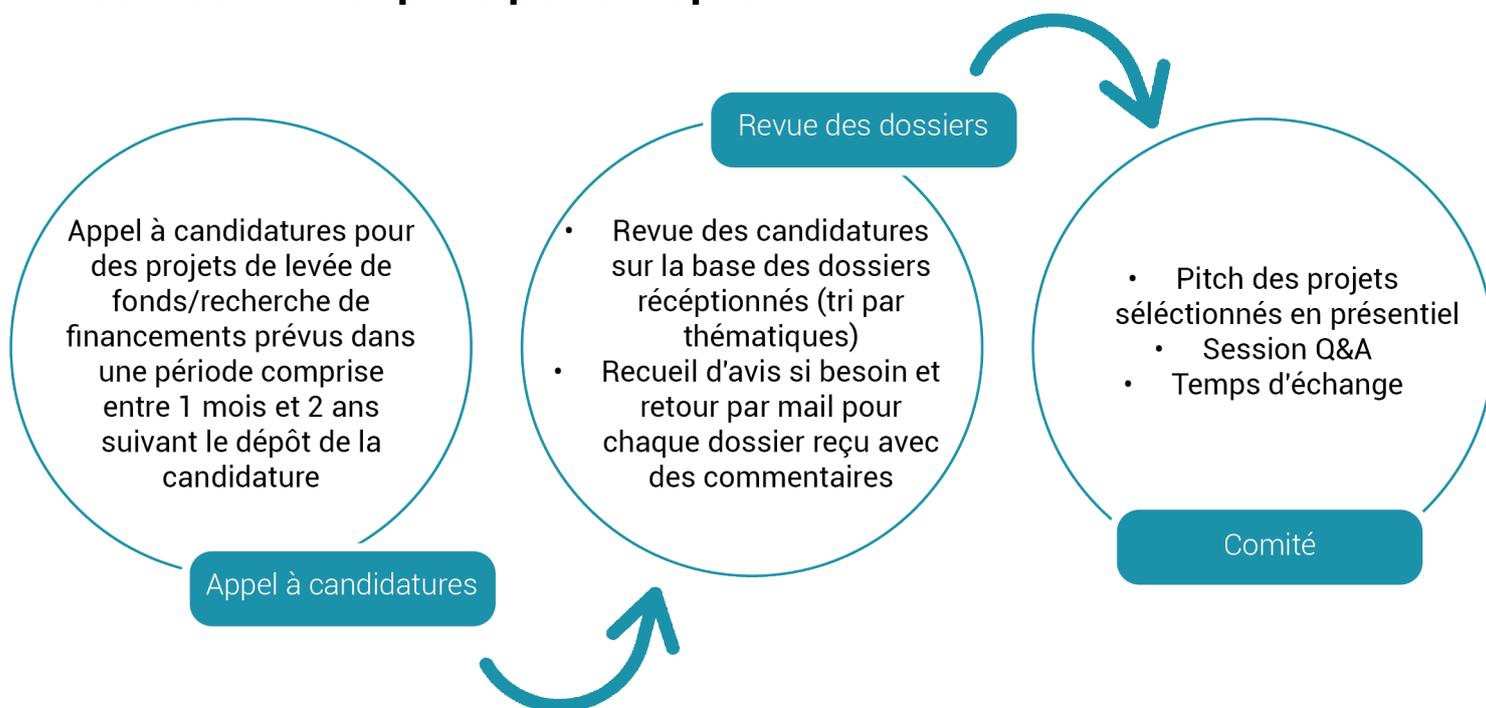
Le Comité des financeurs d'Éa éco-entreprises se réunit 2 fois par an pour faire une revue des projets de nos adhérents. Tout projet d'innovation nécessitant un financement privé est éligible.

Les membres du comité représentent des fonds d'investissement, des banques et une plateforme de Crowdfunding et proposent les options de financement dilutif et non-dilutif.

Chaque adhérent pourra ainsi trouver l'option qui lui convient à ce stade du projet d'innovation et pourrait également bénéficier d'un avis détaillé sur l'attractivité de son projet.

Plus d'informations sur notre [page dédiée](#)

Quelles sont les principales étapes ?



Quelles sont les conditions de recevabilité des dossiers ?

- Respecter au moins l'une des thématiques suivantes : environnement, transition écologique, économie circulaire, économie maritime
- Présenter un projet d'innovation ayant un niveau de TRL pouvant varier de 5 pour des projets en amorçage/capital risque à 7-9 pour des projets en phase de croissance et développement
- Présenter un dossier complet (voir « comment postuler » ci-dessous)
- Être membre d'Ea éco-entreprises et à jour de sa cotisation annuelle
- Le ticket d'entrée n'est pas fixé et dépend de la phase, du besoin et du type de financement visé

Comment postuler ?

Les documents suivants sont à envoyer par mail à Simon NARDIN (simon.nardin@ea-ecoentreprises.com) avant le **12 avril 2024** :

- Votre business plan qui comprend notamment : la situation de l'entreprise, le parcours du dirigeant, la visibilité des emplois, le plan de développement et le plan de financement
- La fiche d'expression de vos besoins à télécharger [ici](#)



Simon NARDIN

CHARGÉ DE MISSION INNOVATION

simon.nardin@ea-ecoentreprises.com

06 30 06 83 78